

Votre médecin vous a prescrit une **EVALUATION ISOTOPIQUE DE LA DUREE DE VIE DES PLAQUETTES**

Le but de l'examen est d'évaluer la durée de vie de vos plaquettes (8 à 10 jours) et de rechercher dans quels sites elles sont détruites (le foie, la rate ou les deux).

❖ **Que devez-vous faire ?**

. Avant l'examen signaler au secrétariat :

- **Si vous êtes enceinte** ou susceptible de l'être,
- **Si vous allaitez** pour adapter la conduite à tenir.

Pour que l'examen soit le reflet de ce qui se passe dans votre organisme, il faut le réaliser en dehors des traitements et avec un minimum de **30 000 plaquettes** dans votre formule sanguine.

C'est pourquoi, nous suivrons attentivement vos taux de plaquettes la semaine qui précède l'examen.

. Le jour de l'examen :

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun,
- Vous pouvez prendre vos traitements habituels en dehors des médicaments que le médecin nucléaire vous a spécifiquement demandé d'arrêter,
- Ne pas porter de bijoux ni d'objets métalliques.

. Après l'examen :

Aucune précaution particulière.

❖ **Combien de temps dure l'examen ?**

5 jours : - Une journée le 1^{er} jour
- 30 min les 4 jours suivants.

❖ **Comment se déroule l'examen ?**

Vous serez accueilli(e) le lundi matin par un manipulateur d'électroradiologie et par un technicien de laboratoire.

Un prélèvement sanguin sera réalisé.

Un médicament faiblement radioactif qui s'élimine en 8 à 10 jours sera incorporé dans vos plaquettes.

Cette étape nécessite 2h30 de travail.

Vos plaquettes ainsi marquées vous seront réinjectées immédiatement.

Ensuite, chaque jour, la durée de vie des plaquettes est évaluée par une prise de sang et leur site de destruction par une série d'image.

Aucun résultat ne vous sera communiqué en fin de semaine dans l'attente de l'analyse des prises de sang.

Le compte rendu sera consultable sur le site <https://imagerie.chu-montpellier.fr/patient> (connexion grâce à votre numéro IPP et date de naissance) dans les 48h suivant l'examen.

❖ **Quels papiers devez-vous apporter dans le service ?**

- Carte vitale ou papiers de prise en charge et carte de mutuelle,
- Papiers d'identité,
- Résultats d'examens antérieurs hors CHU Montpellier.

❖ **Comment se rendre dans le service ?**

Le service de médecine nucléaire se situe au rez-de-chaussée de l'hôpital Lapeyronie. Arrêt de Tram Lapeyronie (Ligne 1).

Pour plus de renseignements :

📍 Hôpital Lapeyronie,
Service de médecine nucléaire,
371 av. du Doyen Gaston Giraud,
34295 Montpellier, Cedex 5.

✉ medecinenucleairelap@chu-montpellier.fr

🌐 <http://scinti.edu.umontpellier.fr/>
onglet : Service médecine nucléaire

☎ 04 67 33 84 64 📠 04 67 33 84 65

Consentement libre et éclairé

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu.

Cependant, si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire concernant votre examen avant votre rendez-vous dans le département de médecine nucléaire.

Cela vous permettra de donner votre accord (ci-dessous) en toute connaissance de cause.

- Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM, Prénom

Né(e) le

Agissant en qualité de patient (personne majeure capable)

- ***Ou, dans le cas où le consentement n'est pas formulé par le patient lui-même :***

NOM, Prénom

Demeurant

Agissant en qualité de :

- Personne titulaire de l'autorité parentale :) pour le patient
- Personne de confiance désignée par le patient :) NOM, Prénom
- Tuteur d'une personne protégée :)

- Atteste avoir été informé(e) du déroulement de l'examen par un document spécifique d'informations qui m'a été transmis.
- Donne mon accord éclairé pour que cet examen soit réalisé selon les modalités envisagées.
- De façon optionnelle, et sans que cela ait la moindre incidence sur votre prise en charge individuelle, nous vous proposons de nous préciser si vous acceptez ou pas que les données d'imagerie et les informations cliniques recueillies lors de votre passage dans le département de Médecine Nucléaire du CHU de Montpellier puissent être exploitées ultérieurement et rétrospectivement, de manière strictement anonyme, à des fins d'enseignement ou de recherche biomédicale, dans le plus strict respect du secret médical :

- J'accepte l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre
- Je n'accepte pas l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre

Fait à Montpellier, le

Signature :